

110 000 habitants - 33 communes :

Allennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeullin ● Attiches
Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
Cysoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondcourt
● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville ●
Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
Vendeville ● Wattignies

Bulletin
n° 13
Jan. 2014

Nouvelles procédures et trajectoires

Les avions gêneront moins les habitants

Lors de la réunion du SIVOM du 4 décembre dernier à l'aéroport de Lesquin, un pas important a été franchi : suite aux signalements d'avions par les habitants des 33 communes adhérentes, et à l'action de leurs élus, de nouvelles procédures et trajectoires ont été annoncées : que ce soit par vent d'Est ou par vent d'Ouest, les avions éviteront beaucoup plus les zones urbanisées, et monteront plus vite dans le ciel. Conséquence : moins de nuisances pour l'environnement et de gêne sonore pour les habitants.

C'est le fruit d'un partenariat constructif entre les habitants du secteur du SIVOM, leurs élus, la société gestionnaire de l'aéroport, le Service de la Navigation Aérienne, et la Direction de l'Aviation Civile qui se concrétise avec la mise au point de nouvelles procédures et trajectoires d'avions. L'objectif commun de tous les partenaires : éviter bien des nuisances aux riverains de l'aéroport de Lesquin.

Deux avancées majeures

Deux avancées majeures ont été annoncées lors de la réunion du SIVOM à l'aéroport : la procédure de moindre bruit effective depuis le 12 décembre, et la mise en oeuvre pour le printemps ou l'été 2014 de nouvelles trajectoires moins gênantes aussi bien lorsque le vent souffle à l'Ouest que lorsqu'il souffle à l'Est. La procédure de moindre bruit permettra aux avions de monter plus vite au décollage et donc de faire moins de bruit



Les élus du SIVOM se sont réunis à l'aéroport le 4 décembre. Une rencontre importante, puisque de nouvelles trajectoires et procédures ont été annoncées pour réduire nettement les nuisances sonores et environnementales des avions.

au-dessus des communes les plus proches des pistes. Quant aux nouvelles trajectoires, qui seront généralisées lorsque tous les avions disposeront d'un système de guidage GPS, elles permettront d'éviter les centres bourgs de Fretin, Péronne, Templeuve quand le vent est à l'Est, ou encore Attiches, Allennes-les-Marais, et Carnin quand le vent est à l'Ouest. Les communes les plus proches, comme Seclin, Houplin-Ancoisne, Gondcourt, Bouvines... seront obligatoirement toujours survolées (impossible de faire autrement), mais les nouvelles procédures permettront de limiter le bruit par une altitude plus élevée et une descente plus continue à l'atterrissage.



Les élus du Sud de la Métropole lilloise et les responsables économiques se sont rendus en Préfecture le 3 décembre et ont obtenu un calendrier pour l'échangeur de Templemars. Si tout se déroule normalement, l'ouverture est prévue en 2017.

Le nombre de passagers à l'aéroport de Lesquin a fortement augmenté l'an dernier, avec 1,4 million de passagers, soit une hausse de 23%. Mais cela ne veut pas dire qu'il y a beaucoup plus d'avions. Grâce à l'amélioration du taux d'emport (90 passagers en moyenne par avion au lieu de 67 il y a deux ans), il n'y a que 3 ou 4 arrivées ou départs de plus en moyenne chaque jour.

contacter l'aéroport de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
SAS SOGAREL
C.S 90227
59812 LESQUIN Cédex**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

L'échangeur : un coup d'accélérateur

Il y a un peu plus d'un an, en décembre 2012, le ministre des Transports, acceptait enfin la construction d'un nouvel échangeur autoroutier à hauteur de Templemars, sur l'A1, afin de désengorger l'échangeur de Seclin, et de permettre l'accessibilité pour le développement économique des zones d'activités, comme Seclin Unexpo, les zones de Templemars, Vendeville, Lesquin, et la future ZAC de l'A1 Est sur le territoire de Seclin, du côté de Conforama et du futur siège de Terres et Eaux.

Depuis, 5 réunions techniques se sont déroulées entre les services de l'Etat et ceux de Lille Métropole Communauté Urbaine. « **Mais l'échangeur n'avance pas assez vite à nos yeux** » ont répété les maires de Seclin, Templemars, et Vendeville, ainsi que les nombreux responsables du monde économique

local et régional, lors d'une rencontre avec les autorités préfectorales représentant l'Etat, le 3 décembre dernier.

Cette rencontre n'aura pas été inutile, puisque le calendrier de création de l'échangeur de Templemars a été confirmé : les études préparatoires doivent être terminées pour l'été 2014. Lorsque l'étude d'impact aura été faite, l'enquête publique pourra commencer, sans doute fin 2014. Ensuite viendront le temps de l'appel d'offres aux entreprises, puis celui des travaux. L'ouverture de l'échangeur de Templemars est prévue en 2017. Les élus et acteurs économiques resteront toutefois très vigilants pour que toutes ces étapes administratives ne prennent pas de retard, parce que l'échangeur, c'est urgent, pour les entreprises et tous les usagers de la route.

sivom

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

tél : 03.20.62.91.27
sivom-sudlille@laposte.net